

DECISION DU MAIRE

(Prise en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal)

Le Maire de Jouy-le-Moutier,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,
VU la délibération n°24 en date du 30 juin 2017 par laquelle le Conseil Municipal a fixé les tarifs du Nautilus,
VU la délibération n°6 en date du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation, de fixer les tarifs de la saison culturelle dans un plafond de 60 euros prévus à l'article L.2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,
CONSIDERANT que la présentation de la saison culturelle 2023/2024 aura lieu le vendredi 22 septembre 2023,
CONSIDERANT que les spectateurs peuvent acheter leurs billets dès le vendredi 22 septembre 2022, il est nécessaire de fixer d'ores et déjà les tarifs de la saison culturelle 2023/2024

DECIDE

Article 1 : De préciser que les tarifs du Nautilus sont les suivants :

Tarifs Nautilus saison 2023-2024 :

Inscription : 10 euros

Répétition :

L'heure : 12 euros

Forfait 10 h : 80 euros

Forfait 20 h : 140 euros

Enregistrement :

L'heure : 17 euros

Forfait 24 h : 310 euros

Atelier MAO :

L'heure : 8 euros

Article 2 : De fixer les tarifs de la saison culturelle 2023-2024 :

Tarifs du cinéma, saison 2023-2024 :

- Tarif unique (séance classique ou séance événement) : 3.50 euros l'entrée
- 2.80 euros l'entrée pour les collégiens dans le cadre du dispositif scolaire d'éducation à l'image *Collège au Cinéma*.
- 3 euros l'entrée pour les lycéens dans le cadre du dispositif scolaire d'éducation à l'image *Lycéens et Apprentis Au Cinéma*.
 - 2.50 euros par élève dans le cadre du dispositif *Ecole et Cinéma*.
- 2 euros pour toutes séances organisées dans le cadre d'un projet partenarial sur les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaires de la maternelle au lycée **aussi que pour toutes séances organisées dans le cadre d'un projet partenarial avec d'autres services de la ville** (exemple : Centre Social).

Accusé de réception en préfecture
095-219503232-20231122-DM202345-AR
Date de réception préfecture : 22/11/2023

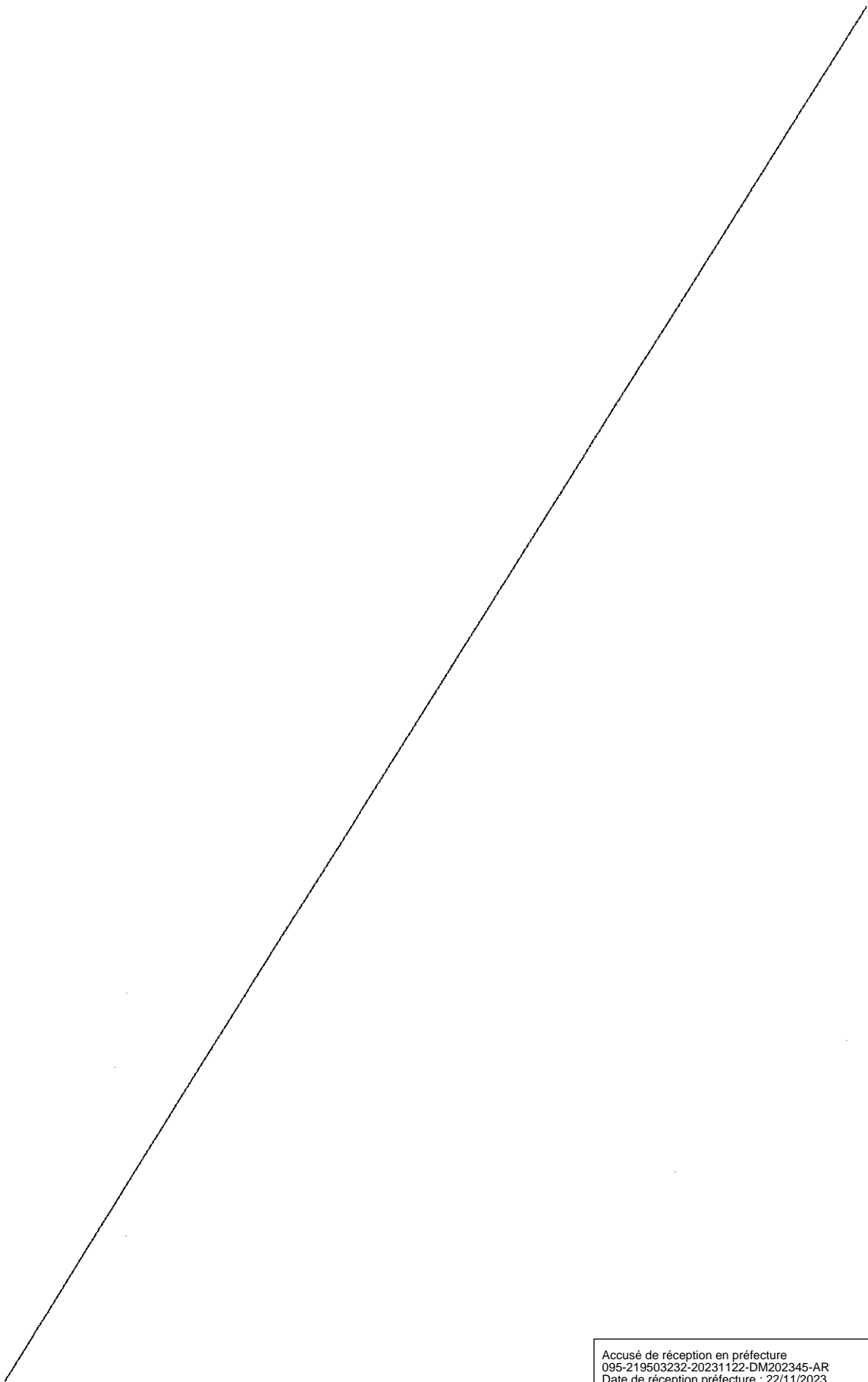
- Gratuité pour les accompagnateurs (parents d'élèves, animateurs, éducateurs, enseignants...), dans la limite de 1 pour 10 élèves/enfants à partir du CP et de 1 pour 8 élèves/enfants pour le niveau maternel.

Théâtre de Jouy
Saison 2023-2024 : Tarification tout public

Date	Spectacle	Genre	Tarif plein	Tarif réduit / Abonnement	Tarif jeune
Judi 14 septembre - Soirée	Cergy, Soit !	Arts de la Rue	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Samedi 16 septembre - 17h30	Concert Gospel	Musique	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Vendredi 22 septembre - 18h	Joseph KA	Lancement saison	GRATUIT		
Samedi 07 octobre - 20h	Guillaume Poncelet	Musique	15 €	12 €	7 €
Vendredi 13 octobre 19h	SOUND BAR VOVA	Musique	GRATUIT		
Samedi 18 novembre - 20h	Chloé Oliveres - Quand je serai grande, je serai... Patrick Swayze	Théâtre	20 €	15 €	10 €
Mercredi 29 novembre - 20h	DIVA SYNDICAT - PIVO	Théâtre	15 €	12 €	7 €
Samedi 02 décembre - 20h30	Anne Pacéo - Jazz au Fil de l'Oise	Concert	18 €	15 €	10 €
Mercredi 06 décembre - 20h	Comédie Club	Humour	20 €	15 €	10 €
Mercredi 13 décembre - 20h30	LEJ	Concert	20 €	15 €	10 €
Mardi 30 janvier - 14h30	ZIGUILÉ - en temps scolaire	Cirque	4 €		
Mercredi 31 janvier - 20h	ZIGUILÉ	Cirque	13 €	10 €	5 €
Samedi 03 février - 18h	La victoire de la paix	Festival baroque	20 €	15 €	10 €
Vendredi 08 mars - 19h	SOUND BAR NATPENA	Apéro-concert	GRATUIT		
Vendredi 22 mars - 20h30	CRR	Musique classique	GRATUIT		
Samedi 23 mars - 20h30	CRR	Musique classique	GRATUIT		
Vendredi 29 mars - 14h30	Tu veux ma photo ? - en temps scolaire	Théâtre	4 €		
Vendredi 05 avril - 19h	SOUND BAR JOA	Musique	GRATUIT		
Samedi 06 avril - 17h	Théâtre en Stock / Le cœur du pinceau	Festival des tréteaux	Tarif unique : 7 euros		
Samedi 13 avril - 17h	Théâtre en Stock / Le petit jardinier	Festival des tréteaux	Tarif unique : 7 euros		
Vendredi 19 avril - 20h30	Dieu, Darwin, Marcel et moi...	Théâtre	13 €	10 €	5 €
Samedi 27 avril - 20h	Kuma EleKtro Djez	Spectacle musical	18 €	15 €	10 €
Non défini	Arts de la rue		GRATUIT		
Non défini	Concert RAP		20 €	15 €	10 €
Vendredi 31 mai - 19h	SOUND BAR Human Visions	Musique	GRATUIT		

- **TARIF REDUIT** - Plus de 60 ans - Demandeurs d'emploi, RSA - Famille nombreuse - Groupe de + de 8 personnes - Détenteurs de la carte MDPH
- **TARIF JEUNES** - Moins de 25 ans - Étudiants - Pass Culture

Accusé de réception en préfecture
095-219503232-20231122-DM202345-AR
Date de réception préfecture : 22/11/2023



Accusé de réception en préfecture
095-219503232-20231122-DM202345-AR
Date de réception préfecture : 22/11/2023

- **ABONNEMENT** : L'abonnement est en tarif unique de 10 euros et permet d'accéder ensuite à tous les spectacles en tarif réduit.
- **TARIF PASS CAMPUS** : Partenariat avec le Centre Information Jeunesse (CIJ95) : 7€ pour tous les spectacles
- Pour les associations culturelles Jocassiennes, les structures spécialisées (municipales et non municipales) le tarif jeune selon le spectacle sera proposé pour toute représentation tout public.
- Pour les enfants de moins de 3 ans gratuité appliquée sur les spectacles tout public (Hors spectacle Jeune public)
- En fonction des événements, des places gratuites seront réservées pour :
 - Des acteurs associatifs
 - Des groupes de public ciblés par des partenaires
 - Des partenaires
 - Le cabinet du Maire

Théâtre de Jouy- Saison 2023-2024
Spectacles sur le temps scolaire et périscolaire

CRECHE/ALSH – CYCLE 1-2-3 Tarif : 4 €
COLLEGE ET LYCEE Tarif : 5 €

Gratuité pour les accompagnateurs :

- 1 pour 10 élèves en école élémentaire,
- 1 pour 8 élèves en école maternelle,
- Les enseignants du collège et lycée.

Pour les groupes scolaires assistant à un spectacle en dehors du temps scolaire :

- CYCLE 1-2-3 Tarif : 6 €
- COLLEGE ET LYCEE Tarif : 7 €

Article 3 : Cette décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif auprès de l'Administration ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Publiée le : **22 NOV. 2023**

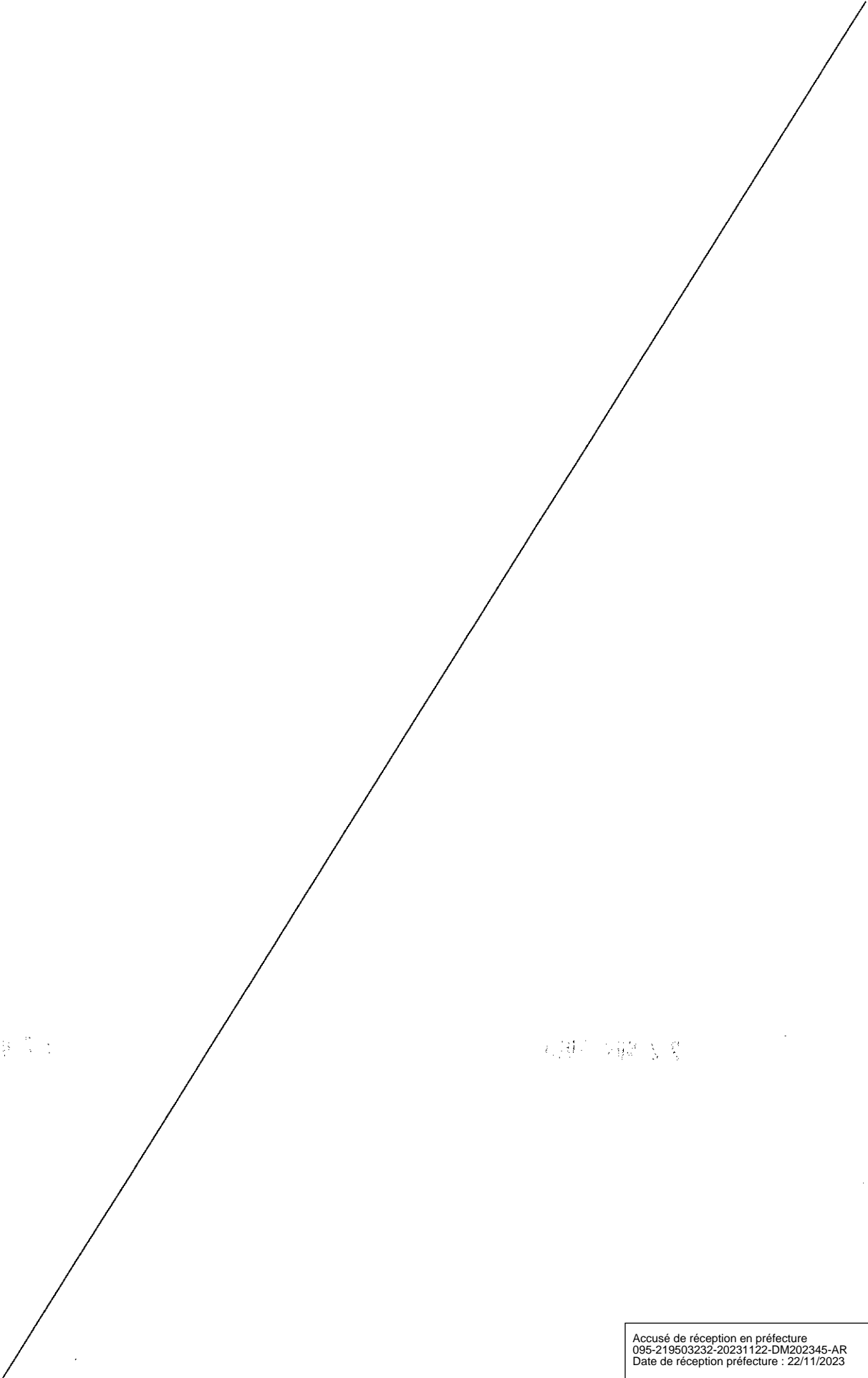
Fait à Jouy-le-Moutier, le **17 NOV. 2023**

Le Maire,



Hervé FLORCZAK

Accusé de réception en préfecture
095-219503232-20231122-DM202345-AR
Date de réception préfecture : 22/11/2023



095 2195 03232

095 2195 03232

Accusé de réception en préfecture
095-219503232-20231122-DM202345-AR
Date de réception préfecture : 22/11/2023